

**Liste des documents à fournir pour la demande d'attribution de
l'Aide Communale pour l'Accueil au Domicile d'un.e Assistant.e Maternel.le**

Les copies des documents nécessaires à l'ouverture du dossier sont :

- Une pièce d'identité du parent déclaré sur Pajemploi
- Le Livret de famille
- Un justificatif de domicile (loyer, facture eau ou énergie) de moins de trois mois
- Le contrat entre l'assistant.e maternel.le et le parent
- L'agrément de l'assistant.e maternel.le, en cours de validité
- L'attestation de prestation de la CAF du versement du Complément Mode de Garde – CMG
- L'autorisation de consulter les ressources sur le site partenaire de la CAF ou à défaut, l'avis d'imposition sur le revenu N-2
- Un RIB du parent (bénéficiaire du CMG)
- La Fiche complétée de demande d'attribution de l'ACADAM
- L'attestation de l'employeur ou du comité d'entreprise précisant sa participation ou non aux frais de garde
- L'acceptation du règlement de l'ACADAM par la signature du parent

Tout avenant doit être fourni dès signature.